Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 93 (1964)

Heft: 12

Buchbesprechung: Caractérologie des instituteurs

Autor: Brunisholz, André

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Caractérologie des instituteurs

Un de nos collègues a présenté une étude sur la Caractérologie des instituteurs, *de Roger Criner, P.U.F. 1963, aux épreuves du C.A.P. Nous avons le plaisir d'en publier les meilleures pages: le sujet est bien de nature à intéresser nos lecteurs.*

L'auteur : Qui est Roger CRINER ?

ROGER CRINER est né le 21 novembre 1919, à Lyon. Pendant la guerre, il fut déporté par le S.T.O. (Service du travail obligatoire), mais il s'évada et fut ensuite blessé en service commandé.

Après la guerre, il commença par être Directeur des ventes d'une fabrique de confiserie. Puis il reprit à 28 ans ses études interrompues en suivant les cours donnés à l'Institut d'Etudes littéraires de Nice.

En 1948, il obtint les certificats de Psychologie générale, de Morale et Sociologie et en 1949, ceux d'Etudes littéraires classiques, d'Histoire de la philosophie et de Philosophie générale et logique, cela toujours en tête de liste.

Licencié d'Enseignement de Philosophie, il fonctionna comme inspecteur et professeur à Sfax en Tunisie, puis à Rabat en qualité d'inspecteur et professeur de psycho-pédagogie à l'Ecole normale.

La suppression par le Gouvernement marocain des deux Ecoles normales de type français le fit rentrer en France où il devint Directeur d'Ecole normale à Commercy (Meuse), puis à Carcassonne en 1961.

Ancien élève de Gaston Berger à Nice, il s'est spécialisé dans l'étude des rapports entre Caractère et Education. Membre de la Société internationale de Caractérologie, il a soutenu le 15 juin 1962 une thèse de psychologie appliquée pour le Doctorat de 3e cycle intitulée: «Une recherche sur les aptitudes caractérielles à la fonction d'instituteur.» Après quelques modifications, l'essentiel de cette thèse a été publié aux P.U.F. en 1963, sous le titre: «Caractérologie des instituteurs.»

Actuellement Docteur en Psychologie, R. Criner est attaché à l'Institut de psychologie de la Faculté des Lettres de Grenoble et chargé des cours de Caractérologie et de Psychologie de l'enfant et de l'adolescent.

L'ouvrage : son objet

L'ouvrage de Roger Criner se rattache au problème de l'orientation professionnelle.

Les facteurs déterminant le choix d'une profession étaient autrefois la tradition familiale, la loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail – la fameuse loi d'airain – le jeu des circonstances, le tout tempéré par un certain respect des goûts personnels.

C'est au début du siècle que l'on commença à parler d'orientation professionnelle. Celle-ci est en quelque sorte une équation entre les aptitudes et les capacités individuelles et les exigences du métier. C'est l'organisation

scientifique et technologique du travail, prélude à celle de la société humaine, selon les mêmes principes de base.

Il est certain que l'orientation professionnelle a rendu de grands services dans la vie économique. La détermination des aptitudes physiques d'un individu peut être établie avec assez de précision. Mais, quand l'homme est en rapport avec son métier, c'est sa personnalité entière qui est engagée et la psychotechnie n'est pas encore en état de préciser la personnalité de chacun, faite de tempérament, – expression de l'état physiologique –, d'intelligence et de caractère. Et moins le métier est une activité purement manuelle et mécanique, plus la personnalité tout entière participe à son exercice.

Une fonction publique, qu'elle soit d'ordre administratif, culturel ou éducatif, engage la personnalité du titulaire et non seulement une catégorie de ses aptitudes; dans son orientation, il y aura lieu de tenir compte de sa sensibilité et de ses réactions par rapport aux influences exercées sur lui, des nuances dont il doit faire preuve dans l'exercice de ses fonctions en face des réactions des autres personnalités différentes ou opposées à la sienne, de son bon sens pratique. L'orientation serait une mise en harmonie entre la personnalité d'un candidat et les désirs de la société qui l'engage. Ce ne serait pas une chose facile. Ce serait un test de personnalité à établir, et il dépend moins du problème de l'organisation scientifique du travail que de celui des relations humaines.

Aussi, c'est dans les carrières libérales que jusqu'ici l'orientation professionnelle n'a guère été pratiquée. Elle se révèle difficile, contrairement aux vues de certains milieux américains qui croient pouvoir standardiser la personnalité et délivrer des cartes d'aptitudes correspondantes comme on délivre un passeport pour se rendre dans un pays déterminé.

Dans son ouvrage «Caractérologie des instituteurs», Roger Criner commence par constater que jusqu'ici on n'a guère tenu compte que des seules aptitudes intellectuelles dans le choix des candidats à l'enseignement primaire, à l'exclusion des aptitudes caractérielles. L'expérience prouve que les candidats les mieux doués intellectuellement ne sont pas toujours ceux qui remportent les meilleures réussites pratiques dans l'enseignement. Il existe donc d'autres éléments dont il faut tenir compte dans le choix des candidats. On peut se demander quels sont les genres de personnalités qui correspondent le mieux aux exigences de l'enseignement, celles qui représentent le plus parfaitement les valeurs humaines à mettre en équation avec la fonction d'instituteur.

Le but de l'ouvrage est surtout de poser le problème et d'attirer l'attention sur son importance. La question est certainement complexe, car la personnalité de l'instituteur devrait être en principe la meilleure, puisque le but du métier est non seulement d'instruire, mais d'éduquer, ce qui signifie apprendre à contenir et dominer son caractère, en vue de former la personnalité la plus conforme à l'orientation que l'on pense donner à sa vie.

Le travail de Roger Criner consiste à déterminer le caractère d'un certain nombre de membres du personnel enseignant en fonctions, de comparer ensuite le résultat de ces investigations avec la qualité du travail pratique effectué par ces mêmes personnes afin d'établir une échelle de référence; de tenter d'établir ensuite, par voie de déduction, quelles sont les formules caractérielles qui répondent le mieux aux exigences de la fonction d'instituteur.

L'importance de la personnalité

L'auteur compare l'être humain à une symphonie. Les traits, les facteurs principaux et complémentaires de son caractère, les divers éléments de sa personnalité sont comme les instruments d'un orchestre. La connaissance de ces instruments donne une idée de la sonorité de l'ensemble, mais ne permet pas de prévoir les thèmes musicaux qui seront exécutés. Par contre, la connaissance de la personnalité de quelqu'un permet de prévoir la modalité de ses actions, ses réactions aux diverses influences exercées sur lui, même ce qui sera capable de lui plaire ou de lui déplaire, les genres de personnes avec qui il sera en accord et celles avec lesquelles il sera le plus souvent en désaccord.

La personnalité d'un individu est composée de plusieurs éléments dont les principaux sont l'intelligence et le caractère dans lequel s'inclut le tempérament. Il est des professions qui ne réclament pas la mise en activité permanente de toute la personnalité. L'enseignement au contraire, par l'instruction et l'éducation qu'il doit donner, met en communication la personnalité de l'enseignant avec celle de ses élèves. il y a contact d'âme à âme, action et réaction réciproques. Tous les éléments de la personnalité, tous les facteurs de caractère entrent en jeu.

Il semble donc que ce soit d'une grande importance de connaître la personnalité d'un sujet dans son ensemble, avant de le lancer dans cette carrière. Or, il semble pareillement que jusqu'ici on n'ait tenu compte que d'un seul élément, l'intelligence des candidats, avant de les admettre soit à l'Ecole normale, soit dans la pratique de l'enseignement. Il est vrai que, lors de l'entrée à l'Ecole normale, à seize ans, la personnalité n'est pas encore en état de s'affirmer, car elle n'est pas complètement formée, et il serait difficile d'analyser tous les traits et sujets du caractère. Puis, à l'Ecole normale, une sélection se fait dans le cours des études, mais elle se pratique beaucoup plus en fonction de l'intelligence que de celle du caractère.

L'ouvrage de Roger Criner n'a pas la prétention de résoudre le problème. «Attirer l'attention sur cet aspect trop négligé de la psychologie pédagogique, tel en est le but.» S'appliquer à étudier la psychologie des maîtres comme on l'a fait de celle des élèves, présenterait un intérêt théorique pour les relations caractérielles entre enfants et adultes, rapports rendus plus particuliers lorsque ce qui en fait l'objet est l'éducation de l'enfant. Le résultat positif de cette étude, si modeste soit-il, pourrait aider ceux qui cherchent leur vocation et apporter un appoint au problème de la sélection professionnelle des candidats à l'enseignement.

L'enquête menée par l'auteur est, selon ses propres déclarations, trop restreinte en étendue et en profondeur; il a dû se limiter et les conclusions qu'il en tire devraient être vérifiées par une étude plus vaste et plus détaillée et selon une méthode moins empirique. Mais, selon l'auteur, le travail est plutôt une question et cette question est la suivante: «N'y aurait-il pas avantage, vu l'analyse de certains faits, à modifier les procédés de recrutement des instituteurs en y intégrant les principes de la psychologie appliquée?»

L'auteur s'applique à l'étude des fiches documentaires des instituteurs dont la réussite professionnelle est brillante et de ceux dont l'échec n'est pas moins certain. Il analyse ensuite les divers éléments de la personnalité de ces maîtres. L'enquête n'a donc pas pour but de décider si tels candidats

sont aptes à l'enseignement, mais de constater quelles sont les combinaisons caractérielles qui correspondent au succès ou à l'insuccès dans l'enseignement. Il tentera ensuite de déterminer, non pas le type du parfait instituteur, du point de vue caractériel, car plusieurs combinaisons sont possibles, mais de fixer une limite restrictive que l'on ne saurait franchir sans aller au-devant d'un échec certain.

Trois enquêtes

L'auteur présente trois enquêtes. L'idée de procéder à une enquête lui est venue quand il constata, au cours de son activité pédagogique comme professeur de philosophie en Tunisie et au Maroc et comme inspecteur de l'enseignement primaire en France, le peu d'aptitude à l'enseignement de certains candidats. Ce jugement était basé sur les réponses données à des questions et sur la valeur de travaux d'ordre psychopédagogique qui leur étaient demandés. Sa première enquête porte sur 253 maîtres; de ce nombre furent choisis les «mal orientés», c'est-à-dire ceux qui, selon le critère inspectoral, n'avaient pas atteint la note 10 sur 20 durant trois ans d'enseignement. Dans 89% des cas, le résultat pratique insuffisant de leur travail confirme l'opinion portée sur eux par les directeurs qui les avaient formés.

Une deuxième enquête porta sur 482 maîtres et maîtresses parmi lesquels, selon les normes inspectorales, il y eut 71 «mal orientés» se répartissant comme suit:

7 soit 10%, ayant passé une année à l'Ecole normale;
11 soit 14%, ayant passé quatre années à l'Ecole normale;
53 soit 76%, ayant été recrutés sur titre de bachelier ou autres, sans préparation pédagogique.

Sur les 482 sujets faisant l'objet de l'enquête:

263 n'étaient pas passés par l'Ecole normale;
128 durant les quatre ans;
91 durant la quatrième année.

Le résultat général est le suivant:

Sur 263, 53 mal orientés, 20,1%
Sur 128, 11 mal orientés, 8,5%
Sur 91, 7 mal orientés, 7,6%.

La proportion plus élevée de mal orientés chez les normaliens complets, s'explique par leur admission à l'Ecole normale à un âge précoce, quinze ans, alors que la personnalité n'est pas complètement formée. Chez ces normaliens complets ou partiels, mal orientés, l'insuffisance du résultat de leur travail pratique n'est pas due le plus souvent à un défaut d'intelligence, manque de connaissances pédagogiques, mais à des inaptitudes caractérielles, négligence, laisser-aller, manque de courage, de ponctualité, etc.

Qu'il y ait une proportion de 7 à 8% de mal orientés chez les normaliens et de 20% chez les autres n'est pas étonnant, mais, ce qui est plus regrettable, c'est que ces inadaptés, admis au départ, continuent à enseigner malgré

l'insuffisance de leurs aptitudes. Une sélection préalable aurait évité cet état de choses préjudiciable à l'école, à la famille et aux intéressés eux-mêmes qui ne doivent pas trouver beaucoup de satisfaction dans l'exercice d'une profession qui ne leur apporte que l'insuccès.

Une troisième enquête avait pour but, non pas la recherche de normes statistiques sur les mal orientés, mais une découverte plus profonde et de caractère plus scientifique, la raison pour laquelle à des capacités intellectuelles et à des connaissances professionnelles équivalentes ne correspond pas un succès analogue dans l'art d'enseigner, dans l'aptitude à faire comprendre aux autres ce que l'on connaît soi-même. C'est affaire de personnalité, «et chercher ce qui fait – à diplômes égaux – la différence de valeur pédagogique, c'est chercher quelles sont les structures intellectuelles et caractérielles favorables, défavorables ou indifférentes à l'exercice de la fonction d'instituteur».

De nombreux tests existent sur cette question, mais l'auteur se demande: «sur quels éléments de la personnalité faut-il porter son attention pour juger de l'aptitude à l'enseignement dans une école primaire?»

Cette question fut posée, un peu différemment dans les termes, à 200 instituteurs, directeurs d'écoles primaires, professeurs et directeurs d'Ecoles normales, orienteurs professionnels. 148 réponses furent données, dont 28 anonymes.

Les réponses furent assez imprécises, ce qui prouve la complexité du problème. Les expressions «conscience professionnelle» (ce qui est commun à toutes les professions), «autorité sans brusquerie», «calme, égalité d'humeur» figurent dans 84% des réponses. L'«amour des enfants» est plutôt relevé par les femmes; 81% parlent du comportement social; enfin, 65% des directeurs et 17% des directrices expriment le souhait de voir le candidat mis préalablement à l'épreuve en le faisant participer à un mouvement de jeunesse, une colonie de vacances où il fonctionnerait comme moniteur.

Après dépouillement de toute cette documentation, l'auteur décida d'orienter ses recherches sur le double plan des aptitudes intellectuelles et caractérielles, en y ajoutant quelques traits sur le comportement social à l'Ecole normale et au sein d'un mouvement de jeunesse.

André Brunisholz

Ecole pédagogique privée FLORIANA

Pontaise 15 Lausanne Tél. 24. 14. 27
Direction : E. Piotet

Excellente formation de
Gouvernantes d'enfants
Jardinières d'enfants
et d'Institutrices privées

Placement des élèves assuré

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.